

GROUPE MAJORITE DEPARTEMENTALE DE GAUCHE

COMMUNIQUE DE PRESSE

Relevé des décisions de la Commission Permanente de JANVIER 2016 – Canton du Pouzin

Madame Dominique PALIX et Monsieur Robert COTTA, Conseillers départementaux du canton du POUZIN, communiquent les décisions votées en faveur de leur canton lors de la Commission Permanente du 11 janvier 2016 :

Subventions aux collèges :

	Fonctionnement des sections sportives	Soutien à l'international	Activités Physiques de Pleine Nature	Stages en faveur des élèves de 6 ^{ème} non nageurs
Collège Albert Mercoyrol à Cruas	2 000 €	1 750 €	4 875 €	-
Collège Alex Mézenc au Pouzin	-	1 750 €	210 €	900 €

Le calendrier prévisionnel des classes de découverte de l'année civile 2016 a été acté. Les écoles publiques de Cruas, Meysse, maternelle du Pouzin, Rochemaure et Saint Julien en Saint Alban sont concernées par ce dispositif. Les subventions prévisionnelles totales pour l'ensemble de ces sorties s'élèvent à 9 400 € et seront réactualisées en fonction du nombre exact d'enfants ayant participé.

Dans le cadre du dispositif « Un permis pour l'emploi », une auto-école du canton recevra une subvention de 500 € pour l'accompagnement d'une jeune du canton proposée par le réseau des Missions locales.

Au titre du dispositif « Ardèche, Terre d'Eau », la commune de Saint Pierre la Roche recevra une subvention de 36 263 € pour des travaux d'assainissement au hameau « Les Molières ». »